



CONCERTATION CITOYENNE

➤ SYNTHÈSE DU TRAVAIL DU GROUPE CITOYEN 21

Travail préparatoire à l'élaboration d'un Agenda 21 seconde génération

A. TABLE DES MATIERES

A. TABLE DES MATIERES

B. PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

C. COMPTES - RENDUS DES ATELIERS

1. Aménagement de l'espace, urbanisme et cadre de vie

2. Solidarité et service public

3. Citoyen et ville responsables

D. AVIS CITOYEN

E. PISTES D'ACTION

F. LE GROUPE CITOYEN 21 – INSTANCE DE CONCERTATION

G. REVUE DE PRESSE

B. PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Outil : mise en place d'une instance de concertation, un panel citoyen.

Public concerné : un groupe de citoyens – population bassenaise.

Descriptif de l'outil

Il s'agissait de constituer un groupe de citoyens d'une dizaine de personnes, de le former afin qu'il bénéficie d'une information équilibrée sur la thématique mise en discussion. Ils ont ensuite débattu sur les actions réalisées (programme Agenda 21 – première génération), avant de formuler des enjeux voire des préconisations d'actions (programme Agenda 21 – seconde génération).

A noter : un panel d'une dizaine de citoyens n'a pas vocation à porter une parole définitive. Il contribue à l'enrichissement de la démarche, au même titre que les autres outils de participation mobilisés. L'investissement d'un nombre faible de citoyens est « compensé » par le fait que ces derniers consacrent plusieurs séances à travailler, réfléchir et échanger.

Les séances n'ont pas vocation à transformer ces citoyens en experts, elles visent à leur permettre de construire une réflexion argumentée et formuler les orientations en adéquation avec les besoins et le profil du territoire.

Objectifs de la participation

1. Analyse du territoire au regard du développement durable / diagnostic partagé / forces et faiblesses du territoire.
2. Définitions d'enjeux et propositions d'actions - 2^{ème} programme d'actions Agenda 21.

Degré de participation : coconstruction.

La collectivité invite le public à participer à l'élaboration d'un projet à partir de l'analyse collective d'une problématique.

Méthode et échéancier

- 1 réunion d'information à l'occasion de la Semaine du Développement Durable, le 5 avril 2011.
- 1 seconde réunion d'information le 23 juin 2011.
- 1 balade pédagogique / compréhension du territoire le 13 juillet 2011.
- 1 sensibilisation générale au développement durable (en partenariat avec le CREAQ¹) le 13 septembre 2011.
- 3 ateliers de 2h30, les 18 octobre, 2 et 22 novembre 2011.
- 2 réunions de synthèse les 6 décembre 2011 et 3 avril 2012.
- 1 réunion de restitution du projet le 12 juillet 2012.

Intervenants et animateurs

- Elu(e)s,
- Chargée de mission Agenda 21 et techniciens experts,
- Partenaires extérieurs / experts.

¹ CREAQ : Centre Régional Ecoénergétique d'Aquitaine.

Recrutement du groupe citoyen

Appel à candidature : affiches, agenda, encart Sud Ouest, invitations personnelles.

Période : avril à mai 2011

Constitution du groupe : il a été proposé de ne pas complexifier la représentation du groupe en fixant des critères en terme de caractéristiques sociologiques (catégorie socioprofessionnelle) et géographiques (diversité des quartiers représentés) pour la constitution du groupe. Néanmoins une vigilance a été apportée à la représentation genrée et intergénérationnelle du groupe.

Conditions :

- être âgé d'au moins 18 ans ;
- participer à l'ensemble des ateliers de travail.

Outils

Des documents de travail ont été élaborés pour chacun des ateliers :

- une présentation PowerPoint du bilan du 1^{er} programme Agenda 21 et de la mise à jour du diagnostic territorial de développement durable ;
- des questionnaires et documents divers, destinés à faciliter les échanges et la prise en compte des perceptions du groupe.

Communication :

Dans le cadre de la semaine nationale du développement durable

BASSENS, ÉCHOS LOGIQUES !
POUR UN Avenir DURABLE

Envie d'avenir durable !

Votre avis nous intéresse !

Mardi 5 avril 2011

Participez à la création d'un groupe citoyen
Dans la limite des places disponibles

En vue de la préparation du second programme d'actions développement durable

à la Médiathèque à 18 h 30

Tout public

Informations : pôle des politiques contractuelles
Tél. : 05.57.80.81.39 ou politiques.contractuelles@ville-bassens.fr

Logos : Agence 21, Bassens, CUB, etc.

Envie d'avenir durable !

Votre avis nous intéresse !

Participez à un groupe citoyen
en vue de la préparation du second programme d'actions de développement durable.

Inscriptions dans la limite des places disponibles avant le 27 mai 2011

Mairie de Bassens - pôle des politiques contractuelles - secteur Agenda 21
42, avenue Jean Jaures BP 52 BASSENS 33530 Carbon-Blanc cedex
ou par mail : politiques.contractuelles@ville-bassens.fr 05.57.80.81.39

Logos : Agence 21, Ville de Bassens, CUB, etc.

C. AVIS DES CITOYENS

L'avis s'organise à partir de 3 grands thèmes d'action évoqués durant les ateliers de travail :

1. Aménagement de l'espace, urbanisme et cadre de vie
2. Solidarité et service public
3. Citoyen et ville responsables

Pour chacun de ces thèmes, sont :

- Rappelés les enjeux et les éléments de diagnostic (exposé fait aux citoyens),
- Émis des constats et des remarques du groupe citoyen 21,
- Formulées des propositions d'orientations stratégiques par les habitants.

1. Aménagement de l'espace, urbanisme et cadre de vie

Personnes présentes à l'atelier du 18/10/2011

Citoyens

Madame Elise BERNARD
Monsieur Eric BERNARD
Monsieur Christian BESSIERES
Monsieur Michel FORSANS
Monsieur Nicolas PERRE
Madame Ange-Marie PERROT



Elus et techniciens

Madame Monique BOIS, adjointe au Maire, chargée des politiques contractuelles
Madame Jacqueline LACONDEMINE, conseillère municipale

Madame Elodie BOUDE, chargée de mission Agenda 21
Monsieur Fabien GENOVESIO, chargé de mission développement économique

Enjeux

Le développement rapide des villes périurbaines et la croissance de la circulation automobile ont longtemps cantonné la conception des espaces publics à une approche essentiellement fonctionnelle, au détriment de la vie locale et du cadre urbain.

L'espace public fait aujourd'hui l'objet de sollicitations nombreuses et pressantes. C'est le lieu des innombrables pratiques de la vie urbaine : commerce, détente, rencontres... où l'espace public exprime son rôle social et économique. C'est aussi une vitrine où la ville forge son image et son identité. C'est encore le lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville : déplacements, réseaux techniques...

Aujourd'hui, la prise de conscience citoyenne en matière de cadre de vie incite à des démarches plus qualitatives et à une plus grande exigence. La conception des espaces publics doit désormais concilier fonctionnalité, sécurité, accessibilité, confort, esthétique...

Afin de permettre au groupe citoyen 21 de se forger un avis quant à l'aménagement de l'espace et du cadre de vie bassenais, la thématique « mise en lumière » a été définie et expliquée.

L'aménagement de l'espace renvoie à l'ensemble des actions permettant de réaliser une organisation et un fonctionnement rationnels et prévisionnels des espaces à différentes échelles. Les formes et logiques de l'aménagement de l'espace sont très variées, souvent associées à l'action concertée. L'aménagement s'accompagne d'adjectifs qui en définissent la portée (territorial, régional, agricole, urbain...).

L'aménagement de l'espace participe à la coordination des moyens d'action pour les besoins des populations actuelles et futures, à l'amélioration et la rationalisation du fonctionnement des espaces considérés.

Exemples : l'organisation des territoires, la planification et l'utilisation des sols, la structuration ou la réorganisation des espaces urbains ou agricoles, les équipements et infrastructures, la gestion

raisonnée des espaces naturels, l'optimisation de l'utilisation des espaces, les actions matérielles et/ou immatérielles améliorant le cadre et la qualité de vie, la gestion de l'environnement...

Le cadre de vie constitue un enjeu important du quotidien de l'individu, des populations, des collectivités et/ou des gouvernants.

Il se compose de plusieurs échelles intrinsèquement liées : le quotidien de l'individu et son espace vécu (logement, voisinage), le quartier, la commune et l'agglomération, avec des interfaces entre la sphère individuelle et collective...

Le cadre de vie, c'est le vécu quotidien et la perception de ce qui nous entoure et participe à la qualité de vie (subjectif), à l'image véhiculée et au potentiel de séduction. C'est sur le cadre de vie que le niveau d'attentes et d'exigences est le plus élevé ; il impose donc des priorités. Enfin, la subjectivité de son appréciation dépend de plusieurs paramètres d'appréciation (classes d'âge, contexte social, attentes particulières et insatisfactions personnelles).

Exemples : l'environnement, le patrimoine, les espaces naturels, les parcs et jardins, les déplacements, l'accessibilité et la mobilité, le stationnement, les fonctions urbaines et la convivialité des espaces, les équipements et les offres de services de loisirs, l'urbanisme, la propreté, la sécurité de l'espace public...

Constats, remarques et propositions du groupe citoyen 21

La perception de l'identité de Bassens à l'échelle de l'agglomération par le groupe citoyen 21

Neuf énoncés ont été proposés au groupe afin qu'ils caractérisent la Ville de Bassens à l'échelle de l'agglomération.

Les membres du groupe citoyen partagent une vision commune quant à l'image et l'identité de leur commune à l'échelle de l'agglomération. En effet, selon eux, quatre idées fortes se dégagent.

Bassens constitue avant tout :

- une commune périurbaine résidentielle,
- une attractivité locale associée au marché dominical,
- un cadre et une qualité de vie préservés,
- un bourg aux fonctions traditionnelles avec équipements et services.

N'ont pas été plébiscitées les propositions suivantes pour définir la Ville de Bassens :

- la porte d'entrée de la presqu'île d'Ambès (choisi par aucun habitant).
- une zone industrialo-portuaire.
- une commune à la périphérie de l'agglomération.
- des éléments naturels et un patrimoine d'intérêt.
- une commune à risques liés aux activités industrielles.

La perception des forces et faiblesses du territoire en termes d'aménagement et de cadre de vie

A partir de propositions préalablement présentées et classées en quatre thématiques (accessibilité, déplacements et mobilité / environnement et qualité de vie / urbanisme / économie), les citoyens ont eu pour mission d'identifier les forces et les faiblesses du territoire en argumentant leur choix à l'oral.

Les résultats sont les suivants :

FORCES	FAIBLESSES
Accessibilité, déplacements et mobilité	
<ul style="list-style-type: none"> • la présence du tramway • le stationnement (sauf le dimanche en raison du marché) • l'accès aux équipements, services publics, commerces (ville haute / ville basse) 	<ul style="list-style-type: none"> • la topographie et les barrières géographiques • les déplacements automobiles (saturation des principaux axes / mouvements pendulaires) • les cheminements doux + le réseau de pistes cyclables (manque de lisibilité + nécessité de poursuivre les efforts de développement du réseau) • la gare et l'intermodalité (piste d'avenir / besoin du développement du cadencement + méconnaissance de la gare) • la signalétique
Environnement et qualité de vie	
<ul style="list-style-type: none"> • le parc des coteaux • les espaces naturels et viticoles (à préserver) • l'ouverture de la ville sur le fleuve • les offres de services et de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> • les effets des activités industrielles + la méconnaissance des entreprises et de leurs activités • la qualité de l'air (liée à la ZIP) • la sécurité routière
Urbanisme	
<ul style="list-style-type: none"> • les opérations de renouvellement réalisées • l'aménagement des espaces publics • le patrimoine bâti • les équipements culturels et sportifs • les équipements scolaires • l'intégration des projets urbains 	<ul style="list-style-type: none"> • l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (bâtiments communaux, espaces publics, commerces et services)
Economie	
<ul style="list-style-type: none"> • la qualité et la diversité du marché dominical • le port et l'intermodalité 	<ul style="list-style-type: none"> • le potentiel touristique (à développer en ce qui concerne la ZIP / la biodiversité / la mémoire sur l'histoire des entreprises, zone portuaire méconnue...) • le tissu économique local (méconnaissance de la part des habitants)

Orientations stratégiques qui se dessinent...

Propositions des citoyens :

- Privilégier un aménagement responsable de la ville respectueux du cadre de vie et valorisant la mixité sociale et intergénérationnelle,
- Valoriser le développement éco-industriel et la prise de conscience par les entreprises de leurs responsabilités environnementales et sociales,
- Poursuivre la prévention et le traitement des pollutions, nuisances et risques environnementaux,
- Valoriser les paysages, protéger la biodiversité et préserver les espaces naturels,
- Favoriser l'écomobilité et la sécurité des déplacements,
- Favoriser les commerces de proximité,
 - NB - ont été évoqués parmi les besoins en petits commerces : un épicier/primeur, un poissonnier et un pressing.
- Favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (à recouper avec l'atelier « Solidarité et service public »).

2. Solidarité et service public

Personnes présentes à l'atelier du 02/11/2011

Citoyens

Monsieur Christian BESSIERES
Madame Fatiha DIOURI
Madame Hélène DROUARD
Monsieur Michel FORSANS
Monsieur Jean-Pierre LABRUNETTE
Monsieur Nicolas PERRE
Madame Ange-Marie PERROT
Madame Andrée TARTAS



Elus et techniciens

Madame Monique BOIS, adjointe au Maire, chargée des politiques contractuelles
Madame Jacqueline LACONDEMINE, conseillère municipale
Madame Josiane LAVERY, adjointe en charge de la solidarité

Madame Anne-Hélène DEFOUG, responsable du pôle des politiques contractuelles
Madame Elodie BOUDE, chargée de mission Agenda 21

Enjeux

Comme en témoigne le rapport annuel 2011 de l'Observatoire Girondin de la Précarité et de la Pauvreté (O.G.P.P), les situations de précarité sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus longues dans le département.

En effet, la détermination de sept facteurs de précarité et de pauvreté à l'échelon territorial :

- le sous-emploi féminin,
- le salariat féminin précaire,
- l'insertion professionnelle difficile des jeunes adultes,
- la faible qualification des actifs,
- l'éloignement de l'emploi,
- l'hégémonie de l'économie résidentielle,
- le coût du logement et plus généralement, les différences territoriales du coût de la vie.

... a conduit à définir quatre types de territoires girondins fortement exposés à la précarité-pauvreté.

Aussi, la Rive Droite, à laquelle appartient la ville de Bassens, est identifiée comme un territoire de type 4 dit « territoires urbains à forte concentration de logement social » :

Forme dominante de pauvreté-précarité	Catégories les plus concernées	Champs d'intervention possible
Chômage massif et éloignement de l'emploi.	Jeunes et très jeunes adultes faiblement qualifiés (hommes), mono-parents (femmes).	Lutte contre le décrochage éducatif et social et contre les discriminations. Diversification du parc de logements (parc social/parc privé).

Tableau extrait du rapport annuel 2011 de l'Observatoire Girondin de la Précarité et de la Pauvreté (O.G.P.P) Décembre 2011.

Les inégalités sociales constatées sont avant tout d'ordre économique. En 2008, 43.1% des ménages girondins ne sont pas imposés. Le département se situe un point en-dessous de la moyenne nationale (44.2%). Ce taux, particulièrement élevé sur la rive droite est de 50% pour la commune de Bassens.

En 2010, le Fonds de Solidarité Logement de Gironde a enregistré 25 000 demandes ; plus de la moitié (52%) concernent des impayés d'énergie, 18% des aides financières d'accès au logement, 13% des impayés d'eau, et 11% des aides financières au maintien dans le logement.

Il est à souligner que si le département girondin se situe légèrement au-dessous de la moyenne nationale (11.1% en 2008) en termes de chômage, c'est dans le nord du département et au cœur de la CUB que les valeurs sont les plus élevées. Ainsi, dans le canton de Lormont, plus de 15% des actifs recensés sont sans emploi.

Enfin, deux cantons girondins présentent des proportions de logements surpeuplés supérieures à la moyenne nationale : Lormont (14.5%) et Cenon (12.4%).

Le lien social et intergénérationnel, enjeu prioritaire du vivre ensemble, est mis à mal par l'individualisme croissant et l'éloignement, tendance d'autant plus forte du fait du vieillissement de la population. La société favorise l'isolement des personnes affaiblies. Reconstruire ces solidarités pour réduire l'exclusion est ainsi un enjeu de développement durable de première importance.

Les discriminations liées aux handicaps sont également importantes. Les personnes à mobilité réduite sont toujours confrontées à des difficultés d'accès aux bâtiments et espaces publics, aux entreprises, services, administrations, et logements...

Constats, remarques et propositions du groupe citoyen 21

La perception par le groupe citoyen des facteurs de cohésion sociale présents sur le territoire

Après une prise de connaissance des principales données sociales du territoire de Bassens, les membres du groupe citoyen évoquent :

- L'évolution positive de la commune, passée, en près de dix ans, « d'une ville ouvrière, d'une cité dortoir, à un territoire attractif avec une arrivée massive de jeunes ».
- La forte proportion de personnes âgées doit être prise en compte, tout comme l'accroissement du nombre de personnes dans le besoin.

A la question, « quels sont les facteurs sources de solidarité et de cohésion sociale à Bassens ? », les habitants ont mis en avant :

- la vie associative,
- le marché,
- les moyens de communication (bouche à oreille, information sur la vie municipale...),
- la présence de parcs, de jardins et d'un square accessibles à tous.

Les pistes d'amélioration

Six thématiques ont été proposées afin que le groupe citoyen 21 établisse des remarques, des constats et réfléchisse aux pistes d'amélioration possibles sur le thème de la solidarité et du service public.

Thèmes proposés
Lieux de ressources et d'échanges
<ul style="list-style-type: none">• Les lieux de ressources et d'échanges sont concentrés autour de la place du marché et devraient s'étaler sur le territoire ; les habitants identifient deux centre-bourg (autour de la Mairie et la place du marché).• Les habitants souhaitent bénéficier de toujours plus d'information et évoquent les panneaux lumineux comme un moyen utile et efficace de diffusion de l'information ; à ce titre, ils soulignent les pannes de ces panneaux lumineux.• Une habitante² évoque l'absence d'un réseau de bénévolat en dehors du domaine associatif (les pistes évoquées sont celles de la culture/médiathèque et de l'entraide citoyenne). Les habitants souhaiteraient voir ce type de réseaux se développer.• L'accessibilité, déjà évoquée dans l'atelier dédié à l'urbanisme et au cadre de vie, est à nouveau mentionnée afin de faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite sur tous les espaces publics.• La fête des voisins est signalée comme un évènement très positif car basé sur l'implication des participants dans l'organisation même de la manifestation, qui doit être pérennisé.
Santé
<ul style="list-style-type: none">• Les citoyens mettent en avant l'utilisation d'Internet et des sites comme Doctissimo pour s'informer et trouver les renseignements en matière de santé ; néanmoins, les conférences santé sont mentionnées comme un outil utile mais qui ne cible que les publics les moins « pudiques ».• Le manque de lisibilité de l'offre en matière de santé est souligné ; les habitants déplorent l'absence d'un gynécologue, d'un pédiatre et d'un ophtalmologiste.
Loisirs et culture
<p><u>Actions possibles évoquées :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- sortie en bus au cinéma de Carbon-Blanc ;- cours d'initiation à l'informatique ;- bénévolat avec la médiathèque ;- élaboration d'une plaquette d'information sur les activités en direction des seniors ;- actions en lien avec le patrimoine local ;- sorties familles à poursuivre et éventuellement à organiser sur des week-ends ;- « accompagnements transport » pour les personnes isolées et/ou ayant des difficultés diverses (pas de voiture, difficultés de mobilité...) par exemple pour faire leurs courses alimentaires.
Enfance / jeunesse et intergénération
<ul style="list-style-type: none">• Les habitants ont souligné l'importance de favoriser les liens entre jeunes des différents quartiers bassenais afin d'atténuer l'effet « clans » remarqué sur le territoire³.• Le nombre et la qualité des projets intergénérationnels sont soulignés ; une vigilance est apportée par le groupe citoyen quant au fait de ne pas négliger les rencontres entre les parents et leurs enfants.• Le manque de jeux extérieurs est pointé du doigt ; en effet, les familles bassenaises se rencontrent dans les parcs, ou sur les espaces proposant des activités aux enfants.

² La personne a été mise en relation avec le réseau de bénévoles de visites à domicile géré par le CCAS.

³ A noter, aucun conflit n'a été évoqué entre jeunes des quartiers ; il s'agit ici de mentionner la sédentarité de certains jeunes dans leurs pratiques de loisirs.

Vieillesse et handicap

- Seule l'accessibilité a été évoquée comme une problématique majeure à prendre en compte sur le territoire (patrimoine communal et espaces publics).

Insertion et lutte contre l'exclusion

- Les efforts doivent se poursuivre pour repérer les personnes en difficultés ; de nombreuses personnes refusent de s'ouvrir et de communiquer ; les raisons de ce retrait peuvent être volontaires ou résulter des difficultés à oser demander de l'aide ; les efforts doivent être portés vers ce public isolé (le quartier de la Pomme d'Or a été mentionné).
- Le bénévolat pourrait être déployé dans une optique de cohésion sociale et de lutte contre l'exclusion.
- La fête des voisins a de nouveau été évoquée sur cette thématique comme une action exemplaire permettant de favoriser la cohésion sociale.

Les priorités pour le groupe citoyen 21

Sur les six thématiques proposées, trois domaines apparaissent prioritaires pour le groupe citoyen 21 :

1. Enfance / jeunesse et intergénération.
2. Lieux de ressources et d'échanges / loisirs et culture.
3. Santé / vieillissement et handicap.

Orientations stratégiques qui se dessinent...

Propositions des citoyens :

- Faciliter pour tous l'accès aux biens et services essentiels,
- Engager une démarche de promotion de la santé,
- Engager l'enfant et le jeune dans les projets de développement durable,
- Promouvoir le développement durable à travers les politiques culturelles, socioculturelles et sportives.

3. Citoyen et ville responsables

Personnes présentes à l'atelier du 22/11/2011

Citoyens

Monsieur Christian BESSIERES
Monsieur Michel FORSANS
Monsieur Jean-Pierre LABRUNETTE
Madame Ange-Marie PERROT
Madame Andrée TARTAS

Elus et techniciens

Madame Monique BOIS, adjointe au Maire, chargée des politiques contractuelles
Madame Jacqueline LACONDEMINE, conseillère municipale

Madame Elodie BOUDE, chargée de mission Agenda 21



Enjeux

Un des enjeux capitaux réside dans la maîtrise de la pression qu'exerce l'Homme sur la planète, par ses choix de production et de consommation, en termes d'alimentation, de logement, de déplacements, de biens et services, de déchets... Il s'agit ici de réduire les impacts environnementaux et sociaux des modes de consommation et de production actuels. Tout ceci relève du domaine de l'écoresponsabilité.

Le concept d'écoresponsabilité a succédé à celui de verdissement, adopté en 1995 lors d'une réunion du G7 au Canada. Le verdissement était alors conçu comme un ensemble d'actions essentiellement techniques, visant à la maîtrise des impacts du fonctionnement courant d'une organisation sur l'environnement.

Aujourd'hui, le principe d'écoresponsabilité s'inscrit dans une approche plus globale de prise en compte des enjeux du développement durable. En effet, compte tenu de la sensibilité croissante de l'opinion, les administrations, les établissements publics, les entreprises et les citoyens doivent se montrer responsables dans plusieurs domaines : environnement, social, sociétal et économique.

Par son exemplarité, la Ville doit être l'élément moteur du développement durable avec la mise en œuvre d'actions concrètes comme la performance énergétique et environnementale des bâtiments communaux et l'élimination de toutes les formes de gaspillage (papier, énergie, eau). Son rôle sera de mobiliser et convaincre tous les acteurs (entreprises, population, agents municipaux) par une politique de communication efficace et à grande échelle.

L'instance de concertation a quant à elle évoqué l'écoresponsabilité citoyenne à travers des expressions clefs que sont « l'attitude comportementale de chacun », « le respect de son entourage, de son voisinage et de son environnement » et enfin « être responsable de soi et de ses agissements au quotidien (responsabilité de chacun dans les actions les plus banales) ».

Constats, remarques et propositions du groupe citoyen 21

La perception par le groupe citoyen de la notion de l'écoresponsabilité / échanges spontanés :

L'écoresponsabilité, c'est :

- « Etre responsable de soi et de ses agissements au quotidien »,
- « Respecter le voisinage et la nature »,
- « Avoir une attitude, des comportements responsables »
- « Avoir une attitude responsable vis-à-vis des autres et de l'environnement dans les actions du quotidien ».

Après avoir pris connaissance des différentes actions entreprises en matière d'écoresponsabilité de la Ville et vis-à-vis du citoyen, le groupe a été sollicité pour prioriser les domaines dans lesquels la Ville / le citoyen doivent devenir exemplaires :

- Priorité 1 : éducation au développement durable et gestes écocitoyens ;
- Priorité 2 : déplacements doux (covoiturage, pistes cyclables...) ;
- Priorités 3 : ex-æquo / 2 thématiques plébiscitées : gestion des risques et des nuisances et consommation responsable ;
- Priorités 4 : ex-æquo / 2 thématiques plébiscitées : biodiversité et préservation des espaces naturels et gestion des déchets.

Les deux thématiques n'ayant pas été plébiscitées sont les suivantes :

- Actions en faveur des énergies renouvelables et des économies d'énergie ;
- Qualité de l'eau et maîtrise de la consommation.

Orientations stratégiques qui se dessinent...

Propositions des citoyens :

- Etre une administration exemplaire et promouvoir l'écocitoyenneté,
- Développer la démocratie participative et renforcer la vie citoyenne,
 - Accompagner les initiatives citoyennes innovantes en matière de développement durable,
 - Impliquer les habitants des quartiers dans l'animation de leur vie locale.

D. AVIS CITOYEN

Le groupe citoyen 21 partage une vision commune de l'image et de l'identité de notre ville à l'échelle de l'agglomération : il fait bon vivre à Bassens. L'esprit de « commune urbaine-village », avec une accessibilité facilitée vers l'agglomération est apprécié ; le rôle majeur du tramway a permis en partie cette connexion avec le centre bordelais. La ville de Bassens est considérée comme un territoire paisible, avec un environnement et une qualité de vie notables. Nous avons également évoqué l'évolution positive de la commune, qui est passée en près de dix ans, d'une « ville ouvrière », d'une « cité dortoir », à un territoire attractif, avec une arrivée massive de jeunes foyers. Nous souhaitons également souligner la forte proportion de personnes âgées présente sur le territoire, qui doit être inévitablement prise en compte, tout comme l'accroissement du nombre de personnes dans le besoin.

Néanmoins, certaines remarques sont énoncées et organisées à partir des trois thèmes abordés durant les ateliers de travail :

1. Aménagement de l'espace, urbanisme et cadre de vie,
2. Solidarité et service public,
3. Citoyen et ville responsables.

1. Aménagement de l'espace, urbanisme et cadre de vie

En termes de mobilité, les transports en commun sont suffisamment développés. L'arrivée du tramway a fortement contribué à l'amélioration de l'intermodalité. Néanmoins, la circulation routière à Bassens cause certains maux : accroissement du stress des conducteurs, manque de civisme, augmentation de l'insécurité routière. Ces maux sont particulièrement localisés autour du rond-point de La Gardette, puisque les heures de pointe s'accompagnent régulièrement d'embouteillages ciblés sur l'entrée de la ville : gênes occasionnées par les bus, par les automobilistes déposant des passagers et par la présence d'un axe unique pour rejoindre la rocade bordelaise.

Il a par ailleurs été évoqué, lors d'un atelier de travail, que les personnes qui bénéficient de titres de transport pour le tramway, et qui ne souhaitent pas utiliser le parc relais (coût de 3 €), ne peuvent pas se garer en toute sécurité.

Inciter au recours à des modes alternatifs de transport doit donc être considéré comme un axe de progrès prioritaire.

Pour passer aisément aux transports collectifs, aux transports doux et délaisser sa voiture, il convient de développer des actions de sensibilisation auprès de tous les publics et de communiquer sur les différents modes de transports alternatifs.

Concernant la pratique du vélo, le réseau de pistes cyclables doit être étendu même si cette pratique reste difficile à Bassens en raison des dénivelés. Notons que l'installation de parkings et/ou de garages à vélos favoriserait la lisibilité de cette pratique sur le territoire et inciterait les citoyens à privilégier ce mode de transport. Un des premiers lieux cibles pour l'installation de ce type d'équipements pourrait être les abords de la place du marché.

Constatant par ailleurs que les déplacements domicile/travail et travail/domicile sont les plus nombreux, il paraît incontournable d'interroger et de mobiliser les entreprises de la zone industrialo-portuaire, afin de prendre en compte les besoins de déplacements des salariés.

Une autre piste peut concerner la gare de Bassens, pour améliorer et compléter l'offre de transport en commun. Il s'agit de répondre au besoin d'un accès de proximité aux trains, en multipliant, par exemple, le nombre et la fréquence des convois. Nous percevons le quartier de la

gare comme un site clef mais non exploité en termes de diversification des moyens de transport. Ce quartier nécessiterait également de gagner en identité.

De plus, l'incitation au covoiturage doit être développée par la création d'un parking ou d'un point-relais de covoiturage, pour changer les comportements et donner les moyens de se déplacer autrement.

Enfin, le stationnement reste une force à Bassens sauf le dimanche matin en raison du marché.

Plusieurs problèmes d'insécurité routière sont relevés :

- Rue Lucien Victor Meunier, en lien avec la priorité à droite / sortie du lotissement (idées évoquées : ralentisseur, passage piétons...),
- Au carrefour rue Sybille / rue Saint James (nécessité d'un panneau miroir),
- Avenue Lamartine,
- Avenue du Maréchal Joffre (sortie sur Avenue Maréchal Gallieni).

Des problèmes de rodéos à motos sont signalés comme étant récurrents sur la commune.

Concernant l'environnement et la qualité de vie, la commune bénéficie d'un cadre agréable avec la présence de nombreux espaces verts mis en valeur. C'est une volonté partagée du groupe citoyen que de préserver la biodiversité et la végétation existante (arbres, jardins...). L'entrée de ville pourrait toutefois être améliorée afin de renforcer l'identité de Bassens.

Un enjeu important soulevé par un citoyen est la prise en compte de la compatibilité des objectifs du Plan Local d'Urbanisme⁴ dans le cadre de la densification urbaine prônée pour la CUB (donc Bassens) et le désir des habitants de protéger ou de valoriser le patrimoine urbain (exemple : démolition avenue Victor Hugo et disparition des arbres centenaires).

La propreté est quant à elle un atout sur la ville sauf rares exceptions (parc Rozin), tout comme l'absence de pollution visuelle (encarts publicitaires). Néanmoins, l'installation de mobilier urbain, et notamment de poubelles, de cendriers extérieurs et de distributeurs de sacs canins (les distributeurs présents sont mal identifiés), permettrait de responsabiliser les individus.

Enfin, les problématiques liées à la qualité de l'air et aux nuisances olfactives sont notées à proximité de la zone industrielle, même si d'importants efforts ont été faits pour améliorer la cohabitation entre riverains et entreprises. Dans ce domaine, les efforts sont à poursuivre du côté de la découverte de la ZIP. En effet, nous avons noté une réelle volonté de connaître le patrimoine industriel de notre commune.

En matière d'urbanisme, nous reconnaissons que les mutations de la ville, via les opérations de renouvellement urbain, le patrimoine bâti, les équipements scolaires, culturels et sportifs, ont permis de doter le territoire d'espaces publics de qualité. Le nonaccès des personnes à mobilité réduite (PMR) à de nombreux lieux de vie est cependant à souligner. C'est pourquoi la Ville de Bassens doit généraliser la prise en compte de cet accès. Il n'est pas acceptable, qu'à cause de leur handicap, des personnes soient exclues, en raison de l'inadaptation des bâtiments publics et privés, des aménagements, des voiries. Nous considérons cet enjeu comme primordial, en lien avec le vieillissement de la population et avec le volet « solidarité » du développement durable.

Sur le plan économique, le territoire bassenais dispose de nombreux atouts par la présence de la zone industrialo-portuaire mais aussi par les commerces de proximité. Cependant, la forte concentration des commerces en partie basse défavorise les habitants localisés sur la partie haute.

Pour ce qui concerne le potentiel touristique de la commune, il est présent mais non valorisé. Les pistes d'exploitation de ce potentiel doivent se tourner vers le parc des coteaux et la ZIP riche de son histoire. Le site de Beauval est évoqué pour ses potentialités mais, néanmoins, sa valorisation insuffisante : absence de signalétique, peu d'activités sont déployées sur cet espace, le travail des associations qui œuvrent autour du patrimoine nécessite d'être davantage valorisé.

⁴ Plan Local d'Urbanisme : En France, le plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document d'urbanisme de planification de l'urbanisme au niveau communal ou éventuellement intercommunal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain du 13 décembre 2000, dite loi SRU¹

2. Solidarité et service public

En raison de l'écart grandissant entre les revenus, le nombre de personnes avec peu, voire pas de ressources ne cesse d'augmenter, entraînant une situation de précarité grandissante. L'exigence de solidarité doit s'imposer dans un contexte où l'individualisme est roi.

Les réflexions autour de la solidarité sont évoquées à travers cinq thématiques transversales :

Espace public et convivialité

Nous avons relevé de nombreux facteurs sources de cohésion sociale et présents à Bassens. Sont retenus la richesse de la vie associative, l'activité dominicale du marché, les moyens de communication et la présence de lieux de vie comme les parcs, les jardins ou encore le square dans le quartier du Bousquet.

Même si les personnes se croisent et se saluent, il reste des progrès à faire. Les lieux sont, pour la plupart, concentrés autour de la place du marché au lieu de s'étaler sur le territoire. Ces espaces de convivialité, de ressources et d'échanges doivent être mis en valeur. Il est proposé d'aménager davantage d'espaces conviviaux, de lieux de rencontres : des placettes, des bancs, des jeux pour enfants.

Enfance / jeunesse et intergénération

Les événements festifs doivent s'adresser à l'ensemble des publics et favoriser les rencontres entre générations. La fête des voisins est plusieurs fois évoquée comme une manifestation exemplaire qui connaît de plus en plus de succès. Si le nombre et la qualité des projets intergénérationnels sont soulignés, une vigilance est demandée de ne pas négliger les rencontres entre les générations, et notamment entre les parents et leurs enfants.

Il est important de favoriser les liens entre les jeunes des différents quartiers afin d'atténuer l'effet « clans » remarqué sur le territoire. Aucun conflit n'est évoqué entre jeunes des quartiers ; mais leur sédentarité est remarquée dans leurs pratiques de loisirs.

Enfin, le manque de jeux extérieurs est de nouveau pointé du doigt ; en effet, les familles bassenaises se rencontrent dans les parcs ou sur les espaces proposant des activités libres aux enfants.

Santé, vieillissement et handicap

En matière de santé, nous utilisons beaucoup Internet et des sites comme Doctissimo pour s'informer et trouver les renseignements souhaités en matière de santé. Néanmoins, les conférences santé sont mentionnées comme un outil utile d'information, de rencontre des professionnels de santé et surtout permettant de favoriser l'échange et la solidarité entre les personnes souffrant des mêmes maux.

Le manque de lisibilité de l'offre en matière de santé est souligné. De plus, les habitants déplorent l'absence d'un gynécologue, d'un pédiatre et d'un ophtalmologiste sur la commune.

Enfin, l'accessibilité aux bâtiments et services publics, ainsi qu'aux commerces, reste un enjeu majeur face au vieillissement de la population.

Loisirs et culture

Sur ce volet, des actions possibles sont évoquées : des sorties en bus au cinéma de Carbon-Blanc, des cours d'initiation à l'informatique, du bénévolat possible en lien avec la médiathèque, l'élaboration d'une plaquette d'information concernant les activités en direction des seniors, des actions en lien avec le patrimoine local, des sorties famille à poursuivre et à organiser sur des week-end, des aides diverses à développer en faveur des personnes âgées par un réseau de bénévolat (aides au déménagement/aménagement, pour l'enlèvement des encombrants vers la déchetterie locale, des « accompagnements transport » pour les personnes isolées et/ou ayant des difficultés de mobilité désireuses de faire leurs courses alimentaires).

3. Citoyen et ville responsables

La sensibilisation de tous sur le développement durable doit être poursuivie. Néanmoins, cette communication nécessaire ne doit pas être axée sur la culpabilisation mais au contraire, véhiculer des messages positifs et utiles, afin que chacun, citoyens et administration, apprennent à consommer, produire et se comporter autrement.

Il faut que les actions de démocratie participative puissent se pérenniser tout au long de la démarche Agenda 21 et pas seulement pour aider à la mise en place du nouveau programme d'actions. Cela permettra au citoyen qui s'est impliqué de vérifier la prise en compte ou non de sa démarche, de pouvoir en discuter ou faire de nouvelles propositions.

Enfin, il s'agit sur ce volet d'inciter les habitants à engager des démarches écocitoyennes innovantes et responsables. A ce titre, pourraient être accompagnées et valorisées certaines initiatives citoyennes innovantes en matière de développement durable.

Les membres du groupe citoyen 21

E. PISTES D'ACTION

Certaines pistes d'action ont été évoquées à l'occasion de l'atelier n°6 « synthèse » :

1. Déplacements – écomobilité

- Expérimentation de VCub électriques.

2. Citoyens responsables

- Mise à disposition de bacs de compostage à mutualiser entre les habitants afin de permettre la distribution gratuite de compost (proposition d'action de Monsieur Daniel MARSAN).

3. Biodiversité, valorisation des paysages, protection des espaces verts et naturels

- Prendre en compte la compatibilité de la réglementation, des objectifs du PLU dans le cadre de la densification urbaine prônée pour la CUB (et donc pour Bassens), et le désir des habitants de protéger ou valoriser le patrimoine urbain.

Exemple : démolition d'une maison en pierre de taille et datant du XIXème siècle, au 43 avenue Victor Hugo et disparition des arbres centenaires.

- Recensement des espaces faunistiques et floristiques sur le bassin de rétention de Fantaisie, et réalisation d'un panneau pédagogique (en lien avec le parcours du parc des Coteaux).

- Elaboration de plaquettes d'information et de sensibilisation sur la biodiversité présente dans le territoire bassenais.

- Sensibilisation des entreprises au respect de l'environnement.

- Education des enfants et des adolescents (écoles élémentaires + collège) à la biodiversité et à la vie de la nature.

- Incitation des habitants à la pose de nichoirs dans les jardins des maisons individuelles.

- Création d'une charte sur l'arbre urbain / diagnostic arboricole (sorte d'éco-garde : recours à un service civique volontaire)

F. LE GROUPE CITOYEN 21

INSTANCE DE CONCERTATION

Les citoyens ayant participé aux débats et aux ateliers de travail :

Monsieur Eric BERNARD (1 participation)
Madame Elise BERNARD (2 participations)
Monsieur Christian BESSIERES (7 participations)
Madame Ange-Marie BESSIERES (7 participations)
Madame Fatiha DIOURI (1 participation)
Madame Hélène DROUARD (2 participations)
Monsieur Michel FORSANS (6 participations)
Madame Elisabeth GUY (2 participations)
Monsieur Jean-Pierre LABRUNETTE (4 participations – a rejoint le groupe à la 4^{ème} rencontre)
Monsieur Nicolas PERRE (5 participations)
Madame Andrée TARTAS (4 participations – a rejoint le groupe à la 4^{ème} rencontre)

Ont également soit animé, soit enrichi le débat et les questionnements :

Madame Monique BOIS, adjointe au Maire, chargée des politiques contractuelles
Madame Josiane LAVERY, adjointe en charge de la solidarité
Madame Jacqueline LACONDEMINE, conseillère municipale
Madame Julie VIGNON, responsable du pôle éducation au CREAQ - Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine
Monsieur GENOVESIO Fabien, chargé de mission développement économique
Madame Anne-Hélène DEFOUG, responsable du pôle des politiques contractuelles

G. REVUE DE PRESSE

SUD OUEST

mercredi 30 mars 2011

■ BASSENS

Week-end dans les Landes. Un week-end en Haute Landes est organisé les 23 et 24 avril, avec visite de l'écomusée de Marquèze, randonnée à pied ou à vélo, découverte du patrimoine local, activités pour les enfants et veillée. Tarif : 20 euros. L'association Cool'eurs du monde organise une réunion d'informations vendredi 1^{er} avril, à 18 h 30, au sous-sol de la salle des fêtes. Renseignements et inscriptions au 05 57 77 39 79.

Votre avis est intéressant. Dans le cadre de la 3^e édition écocitoyenneté, biodiversité, concertation, la médiathèque lance un appel à candidatures pour un groupe citoyen en vue de la préparation d'un programme d'actions de développement durable. La discussion autour de ce sujet aura lieu mardi 5 avril, à partir de 18 h 30, à la médiathèque et intéresse tout public.

Économies d'énergies. Pour bénéficier de conseils en matière d'efficacité énergétique de votre habitation, un conseiller sera à votre disposition, en mairie, de 13 h 30 à 17 heures, vendredi 8 avril, sur rendez-vous, au 05 57 80 81 39.

**UN TOUR
À BASSENS****Séjour landais**

L'association Cool'eurs du monde, en partenariat avec la commune et le CCAS (Centre communal d'actions sociales) propose un projet autour de l'accès aux loisirs et du tourisme solidaire. Ce projet sera ponctué par une sortie sur un site écotouristique des parcs régionaux naturels des Landes de Gascogne, l'atelier gîte de Saugnac et Muret.

Au programme : l'écomusée de Marquèze et des activités en plein air telles que randonnée à pied ou à vélo, course d'orientation, découverte du patrimoine et de l'écosystème local, veillée collective.

Ce week-end se déroulera les 23 et 24 avril.

**Développement
durable : un appel
aux citoyens**

Écocitoyenneté, biodiversité, concertation : la médiathèque lance un appel à candidatures pour former un groupe citoyen en vue de la préparation d'un programme d'actions de développement durable. La discussion autour de ce sujet aura lieu ce soir, à partir de 18 h 30 à la médiathèque, et intéresse tout public.

Économies d'énergies

Un conseiller tiendra une permanence d'information pour donner des conseils en matière d'efficacité énergétique de l'habitat en mairie, de 13 h 30 à 17 heures, vendredi 8 avril, sur rendez vous, au 05 57 80 81 39.

Imaginer l'avenir

Un groupe de citoyens d'âges et de profils différents va réfléchir à ce à quoi pourrait ressembler la ville dont ils rêvent.

Élodie Boudée (à gauche) et Monique Bois présentent le projet aux invités.
photo d. c.

Faire de la démocratie participative au travers de l'Agenda 21, telle est la

mission qui a été confiée à Élodie Boudée, responsable du dit Agenda 21 à la mairie, épaulée pour ce faire par Monique Bois, adjointe au maire, en charge du même dossier.



Inutile de dire que la tâche semble peu aisée tant le citoyen, en règle générale, est prompt à la critique, mais beaucoup moins partant dès qu'il s'agit de participer. Mais comme Élodie est de nature optimiste, elle ne doute pas de sa réussite et a organisé mardi soir à la médiathèque, sa première réunion sur le sujet.

Les objectifs

Réunir un groupe de 12 personnes sous l'appellation « citoyen 21 », quel que soit leur âge, leur sexe, leur statut socioprofessionnel avec comme objectif de réfléchir à ce qu'ils souhaiteraient voir se réaliser pour dessiner leur ville de demain. Afin d'éviter tout malentendu, il est immédiatement précisé que ces propositions sont uniquement informatives et en aucun cas obligatoires, la décision finale revenant aux élus. Tous les thèmes pourront être abordés, cadre de vie, transports, éducation, avenir industriel de la cité, place des aînées, etc.

Le calendrier

Toute personne intéressée par le sujet peut faire acte de candidature avant le 27 mai. Une fois le groupe constitué, quatre réunions seront organisées et même si les dates et heures ont été arbitrairement fixées, tous les participants se sont accordés pour dire qu'il faudrait sûrement les modifier. À l'issue de ces quatre réunions, une synthèse sera élaborée et présentée ensuite aux élus.

La conclusion revient à Élodie Boudée qui déclare : « L'idée, à travers ce groupe citoyen, est bien d'inviter les Bassenais à partager leurs perceptions sur ce qui a été fait et sur ce qu'il reste à faire. Les citoyens volontaires seront amenés à échanger avec des intervenants extérieurs et pourront proposer aux élus des pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre. »

Renseignements et inscriptions : 05 57 80 81 39.

L'automobile et les gestes écologiques**Nettoyer son véhicule sans eau et avec des produits naturels permet d'économiser l'eau et la planète.**

Éric Bernard a procédé à une démonstration à l'attention du maire, Jean-Pierre Turon, Élodie Boudé et Audrey Mousseigne Photo D. C.

Inviter les habitants à s'exprimer sur la ville idéale, être informé en priorité des projets en cours et donner son avis sur celui-ci sans pour autant posséder de compétences particulières, tel est le challenge qui a été confié à Élodie Boudé, chargée de mission Agenda 21. Avec Monique Bois, adjointe au maire en charge dudit agenda, elle s'attache à faire avancer ce projet.



Pour donner plus d'épaisseur à ce dossier, elles n'ont pas hésité à se faire assister de Julie Vignon, du Centre régional éco-énergétique d'Aquitaine (Creaq), dont la mission consiste à donner - aussi bien aux collectivités qu'aux particuliers - des conseils portant sur l'environnement et les économies d'énergie.

Autres intervenantes, Audrey Mousseigne, jeune stagiaire, à qui l'on a confié la mission de mettre à jour le premier dossier daté de 2006, afin de prendre en compte toutes les modifications intervenues sur la commune depuis cette date.

Mise en place des ateliers

Elle se fait péniblement, peu de gens semblant intéressés par le sujet, surtout des jeunes, alors qu'il en va de leur avenir au travers de différents sujets tels que l'environnement, le social et l'économie qui sont les trois piliers du développement durable.

Heureusement un nouvel arrivant, Éric Bernard, vient apporter à travers son activité, une touche de concret à ce dossier. Il a en effet ouvert, il y a quelques années, une franchise Sinéo, une société de nettoyage de véhicules sans eau, sujet ô combien d'actualité, puisque l'eau devient un enjeu majeur de la planète. Ces nettoyages s'effectuent grâce à des produits spécifiques, élaborés pour la circonstance et dont la majorité d'entre eux possèdent l'éco label européen. Un sujet concret qui permet de toucher du doigt les enjeux de demain.

Des places sont encore disponibles pour les personnes préoccupées par l'environnement et qui souhaiteraient rejoindre ce groupe de réflexion.

Daniel Charpentier

Élodie Boudé, tél. 05 57 80 81 39.

L'avenir de la cité**Le groupe s'est réuni pour réfléchir au besoin de la population dans une ou deux décennies.**

La participation aux réunions est de plus en plus importante. Photo D. C.



Le troisième rendez-vous du groupe Citoyen 21 s'est tenu mercredi dernier, à la mairie, en présence de Monique Bois, Josiane Lavéry et Jacqueline Lacondemine, trois élues qui participent également, en tant qu'habitantes de la commune, aux réflexions sur l'avenir de la cité. Car c'est là tout le sens de ces réunions : définir le cadre de vie idéal souhaité d'ici dix à vingt ans. Mais c'est surtout à Élodie Boudé, en charge du projet, que revient la charge de l'organisation et de l'animation de ce groupe, constitué uniquement de Bassenais(es) qui se densifie au fil des rendez-vous puisque pour ce troisième d'une série qui en comprend quatre, on enregistrait trois personnes de plus.

Vision économique

Au dernier recensement, Bassens comptait 6 600 habitants et enregistrait 600 demandeurs d'emploi. En 2008, un foyer sur deux n'était pas imposable et la moyenne du revenu fiscal par habitant était inférieure de près de 20 % à celle du département (source Insee). Malgré ces chiffres, tout le monde s'accorde à dire que la population de Bassens est en train de changer par l'arrivée massive de nouveaux habitants appartenant aux classes moyennes. La raison de cette modification tenant à la politique d'investissement réalisée par l'équipe communale au profit des habitants.

Les pistes abordées

Tout n'est pas parfait et c'est ainsi que certaines personnes voudraient voir se développer une politique facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite. Autre point soulevé par l'ensemble des habitants, la problématique du centre-ville qui possède à ce jour deux points de convergences, l'un administratif autour de la mairie, l'autre commercial autour de la place du Marché. Beaucoup d'habitants souhaiteraient une réunification de ces deux entités mais lorsqu'on aborde la question de la faisabilité, les idées se font beaucoup plus rares. Autres pistes à explorer, la mise en place d'une navette permettant d'emmener les personnes âgées vers les grandes surfaces voisines (Auchan, Carrefour).

Le mot de la fin

Élodie Boudé se chargera du mot de la fin. « Ces soirées de réflexions entre habitants se dérouleront de manière identique entre élus et employés municipaux et c'est à l'issue de ces réunions que sera rédigée une synthèse qui devrait être présentée pour le second volet de l'Agenda 21 prévu à la fin du second semestre 2011. D'ores et déjà, quelques idées fortes se font jour telles que la densification des lieux de convivialité, la vie du centre-bourg mais aussi la mise en valeur de certains sites tels que Beauval ou Panoramis, de toute évidence méconnus du grand public. »

Daniel Charpentier

Par Daniel Charpentier

Aujourd'hui, la cité de demain

**La municipalité s'appuie sur les citoyens pour faire évoluer la cité ;
réunion vendredi.**

Hommage a été rendu au travail du groupe Citoyen 21 et à l'existence de propositions même contradictoires. (photo d. c.)

Depuis plus d'un an, sept habitants de plusieurs quartiers se retrouvent régulièrement pour imaginer l'évolution de leur ville. Une réunion de travail avait lieu en présence du maire, Jean-Pierre Turon, et de nombreux élus. Les sept Bassenais présentaient un document de synthèse récapitulant leurs réflexions.



Point par point

Le collectif a dressé la liste des points négatifs. La problématique des transports arrive en tête. Au terminus du tramway à la Gardette, les passagers n'ont d'autre choix que le bus, mais aucun ne dessert la zone industrielle, lieu où transitent matin et soir près de 2 500 personnes. Quant au vélo, les pistes cyclables sont à améliorer et les forts dénivelés très dissuasifs. Les citoyens se disent inquiets du nouveau PLU qui favorise la densification des constructions. Un effort particulier doit être fait globalement pour l'accessibilité des handicapés. Dans la zone industrialo-portuaire, le problème vient des commerces de proximité, concentrés autour de la place du marché, et délaissant le haut Bassens.

Jean-Louis Bouc affirme que l'absence de signalétique trouve solution d'ici fin 2012. Le maire confirme que les problèmes de transports sont sa priorité de tous les jours, que l'approche d'une desserte depuis la Gardette jusqu'à Beaumont devrait être effective en 2013. Enfin, Michel Hibon reconnaît que les efforts pour inciter les Bassenais à se tourner vers le cinéma Favols ne sont pas suffisants.